

Elément de preuve 1.2 :

Modalités de personnalisation d'accès à la formation

1/ Généralités

La grande majorité des candidats à la formation prennent contact par l'intermédiaire du site Web www.cepale.fr.

En cas d'appel direct par téléphone, il leur est demandé de nous adresser un mail pour tracer leur demande et l'orienter vers la personne compétente.

2/ Entretien de personnalisation

Le responsable de la formation prend contact avec chaque candidat par téléphone afin de :

- Se présenter
- Présenter l'organisme de formation CEPALE
- Présenter le cursus de formation
- Prendre note du parcours et du projet professionnel du candidat en lien avec le thème de la formation
- Identifier les attentes spécifiques du candidat
- Répondre aux questions concernant les modalités de formation
- Préciser les prérequis d'accès à la formation et les modalités de validation
- Planifier un entretien de positionnement

Le résultat de cet entretien est saisi sur le document Annexe 1 et archivé dans le dossier du candidat.

ANNEXE 1

Entretien de personnalisation

Date :

Candidat :

Responsable entretien :

Méthodologie entretien :

- Se présenter
- Présenter l'organisme de formation CEPALE
- Présenter le cursus de formation
- Prendre note du parcours et du projet professionnel du candidat en lien avec le thème de la formation

- Identifier les attentes spécifiques du candidat

- Répondre aux questions concernant les modalités de formation
- Préciser les prérequis d'accès à la formation et les modalités de validation
- Planifier un entretien de positionnement :